



Communiqué de presse  
Paris, le 16 octobre 2026

## **Prévention des catastrophes naturelles : la stratégie d'investissement initiée par CCR rassemble cinq nouveaux investisseurs**

Avec la création d'un fonds miroir (ou *top-up fund*) de 50 M€ investissant *pari passu* avec CCR-F (Climate Change Resilience Fund), 150 M€ sont désormais mobilisés au service de la prévention, de la résilience et de l'assurabilité. L'engagement de cinq grands investisseurs institutionnels témoigne de la prise de conscience croissante qu'il faut agir pour réduire les vulnérabilités et accroître les capacités de résilience de la société et de l'économie françaises, notamment en stimulant l'émergence d'un écosystème d'entreprises innovantes.

Créé à l'initiative de CCR en septembre 2024 et doté de 100 M€, le Climate Change Resilience Fund, CCR-F, porte une thèse d'investissement inédite : soutenir les entreprises qui développent des solutions concrètes et mesurables pour mieux connaître, anticiper et prévenir les catastrophes naturelles, réduire leurs conséquences sur les populations et les biens et contribuer ainsi à préserver durablement l'assurabilité.

Cette stratégie franchit aujourd'hui une nouvelle étape avec l'engagement de la Banque des Territoires, de Société Générale Assurances, de Crédit Agricole Assurances, de Generali et du groupe Matmut. Ces cinq investisseurs apportent collectivement 50 M€ (dont 30 % par la Banque des Territoires) dans un fonds miroir de CCR-F.

CCR-F et son fonds miroir, tous deux confiés en gestion à Starquest, investiront *pari passu*, permettant ainsi d'amplifier les moyens consacrés aux entreprises sélectionnées selon une même stratégie d'investissement. Avec 150 M€ aujourd'hui mobilisés, l'initiative change d'échelle tout en conservant l'ambition qui a présidé à sa création : contribuer à structurer une filière industrielle et technologique de la prévention et de l'adaptation.

### **Faire de la prévention un investissement**

Les investissements visent des entreprises apportant des réponses concrètes à l'ensemble de la chaîne de la résilience : modélisation des risques, analyse de la vulnérabilité, systèmes d'alerte, protection contre les inondations, prévention des impacts de la sécheresse géotechnique, reconstruction résiliente ou encore accompagnement de l'adaptation des entreprises. Cette stratégie est déjà engagée avec trois premiers investissements.



*« La création du fonds miroir de CCR-F et la participation de cinq grands investisseurs reconnus renforcent les moyens disponibles pour faire émerger un écosystème de la prévention des risques naturels et confirment la pertinence des initiatives de CCR en la matière. En contribuant à réduire le coût futur des sinistres, ces investissements participent à la protection de l'assurabilité des Français, des entreprises et des collectivités. »* **Édouard Vieillefond, directeur général de CCR**

À propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

**Contacts presse :**

Charles VAN DEN BOOGAERDE – [charles.vandenboogaerde@elabe.fr](mailto:charles.vandenboogaerde@elabe.fr) – 06 30 10 85 57

Irène DEDEYAN – [irene.dedeyan@elabe.fr](mailto:irene.dedeyan@elabe.fr) – 06 74 61 38 76

-

[www.ccr.fr](http://www.ccr.fr)

